



Le Mot du Maire

Dans la rue d'Argoules, la réfection du mur de soutènement a commencé. A l'issue de cette phase il est prévu le lancement de la rénovation des réseaux et de la voirie. Ce nouveau chantier est la poursuite de nos engagements, échelonnés en fonction de nos finances communales. Nous ne pouvons pas y déroger.

A la dernière séance de conseil municipal du 15 juin, le projet de la base de sports de nature a été détaillé par le maître d'oeuvre. Les modifications apportées anticipent les exigences du Plan de Prévention des Risques Naturels et soulignent la préservation de l'espace. Nous avons ainsi régularisé la demande de permis de construire initial, tout en prenant en compte le projet associatif du club de kayak. D'ailleurs je réaffirme qu'il n'a jamais été question d'augmenter la capacité d'accueil mais de répondre à un objectif qualitatif. De plus, une partie du bâtiment, gérée par la mairie, disposera d'une salle multi-activités, ouverte au public. Sur l'ensemble des travaux nous venons d'être éligible à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), participation de l'Etat ; Ce qui diminue la part communale à 214 870 €.

Lors de la réunion nous avons également validé le projet de réfection de la toiture de l'église Saint-Martin, estimé à 116 350 €.

Cet été, ne manquez pas Les eSTiVALes, des rendez-vous festifs programmés par le service culturel de la commune, ainsi que les temps forts de la saison : les Fêtes Guillaume, Théâtre sous les Etoiles, le feu d'artifice du 14 juillet, la Fête de la Mer...

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Aménagement de la rue d'Argoules

Une fois les travaux de reconstruction du mur de soutènement terminés c'est la globalité de la voirie de la rue d'Argoules qui va être rénovée :

- Le renforcement et le remplacement des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement en mauvais état.
- La création d'un réseau de récupération des eaux pluviales de ruissèlement.
- La réalisation de trottoirs en pavage de « plain pied » pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (dans la continuité de la rue Prosper Ravin).
- La rénovation complète des couches de surface de la chaussée en enrobé.

Lors de la réunion de concertation du 9 juin, les riverains ont pris connaissance du projet exposé par le maître d'oeuvre. Le projet définitif sera élaboré en fonction de la présence de cavités. L'évolution du chantier prendra également en compte les préoccupations des habitants du quartier, dans la mesure du possible.



► Page 2
Du côté des commerces

► Page 3
. Focus sur l'association du baliseur Somme II
. Tournage du «Monument préféré des français»

► Page 4
. Journée des peintres
. Fêtes scolaires
. Football club
. Programme de la Fête Nationale
• Rendez-vous à la plage

S
O
M
M
A
I
R
E

EN BREF

Bourse de l'emploi

La bourse de l'emploi est la nouvelle rubrique du site web de la ville. Profitez de ce service : des postes sont actuellement à pourvoir dans différents domaines. www.saint-valery-sur-somme.fr

Perturbations TV / TNT

Le déploiement de la 4G, internet à haut débit, peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, appelez le 0 970 818 818.

En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique contactez directement votre opérateur.

Du côté des commerces

Laserflex et Calligram

La gravure laser sur tous supports

Deux enseignes ont élu domicile au 13, bis quai du Romerel : Laserflex et Calligram.

Laserflex propose la personnalisation et la création de souvenirs par gravure

sur tous supports, verre, bois, métal, plexi... Sur le manche d'une guitare ou sur la crosse d'un fusil, tout est possible pour exprimer sa passion. Sans rendez-vous, le service s'effectue sur place. A découvrir aussi en magasin des idées cadeaux gravés.

Dans les mêmes locaux, la société Calligram dispose d'un catalogue de cadeaux d'entreprise très diversifié et à tous les prix.

Ouvert : du lundi au samedi 9h/12h30 -14h/18h

Laserflex : 03 22 30 39 06 - 06 22 30 39 06

Calligram : 09 67 45 32 15 - 06 80 65 12 49

Les deux associés : Olivier Vallery-Radot et Anthony Caron (notre photo).



Le Quai Glacé

Salon de thé et Glacier

Des glaces artisanales produites à la ferme (sans colorant ni conservateur), des thés de sélection, du miel, des confitures locales, des pâtisseries, des sandwiches ...



Véronique et Christophe Niemietz viennent d'ouvrir « Le Quai Glacé » combinant salon de thé et boutique autour du thé et ses dérivés. Les amateurs pourront ainsi se procurer la porcelaine délicate « Greengate » et des objets de décoration.

Avec un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite ce nouveau commerce offre une entrée confortable pour tous. 1 rue Jules Ferry (entre le Crédit Agricole et le quai).

Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Tél.03 22 30 61 07.

Le cadeau de bienvenue : sur présentation du Canard des Valericains un café est offert par coupe de glace dégustée.

La Galerie des Dunes

Des photographies d'art sur toile

La Galerie des Dunes propose des photographies d'art, grand format, sur toile.

Le thème de prédilection ? Les paysages de la baie de Somme, de Canche et d'Authie avec toutefois des exceptions.

Au gré de leurs voyages les photographes rapportent des clichés différents d'Italie ou d'Ecosse que l'on peut découvrir actuellement dans la Galerie. L'atelier de fabrication de la Galerie permet l'impression et l'encadrement de photos sur commande.

Avec une première galerie au Touquet, Nathalie d'Oliveira développe son activité à Saint-Valery. Pour cela, elle est secondée par Delphine, responsable de magasin.

Ouvert tous les jours (sauf le mardi) : 10h/12h30 - 14h30/19h.

47, rue de la Ferté. 03 22 30 66 54.

Le cadeau de bienvenue : La Galerie des Dunes vous offre l'impression de votre plus beau cliché, en format 20 x 20, sur présentation du Canard des Valericains.



Côté Baie

Transfert du showroom

Christian Poul, ébéniste et créateur d'aménagement intérieur sur mesure n'a pas quitté la ville. Il a simplement transféré son showroom du 47 au 19 rue de la Ferté, dans les murs de l'ancienne Recette des impôts.

Les Mets de l'Estran

Épicerie fine et petite restauration



Isabelle Cordonnier et Emmanuelle Louise ont créé leur société « Les petites délices des drôles de dames » pour s'emparer des Mets de l'Estran.

Cette enseigne située au n° 2 rue du docteur Lomier, est une épicerie fine axée sur les produits locaux et une cave à bière picarde. Et cerise sur le gâteau, ils sont proposés à la dégustation ainsi que des planches de charcuterie, de fromage, de la terrine d'agneau de pré-salé et tout autre délice pour une pause café.

Ouvert tous les jours. Tél. 03 60 32 70 40.

Focus sur l'association Somme II

L'ancien baliseur est l'un des fleurons de la Baie de Somme

Depuis sa création en 1999 l'association Somme II joue un rôle important dans la restauration, la sauvegarde et la valorisation de l'ancien baliseur. Avec la ténacité de Paule Porquet, la présidente de l'association et son bureau, le bateau de travail est classé Monument historique en juin 2000. Il est ensuite restauré à Lorient, de 2007 à 2009 ; L'association apporte son soutien financier et coopère au suivi de chantier.

De retour au port de Saint-Valery-sur-Somme, le navire, propriété du Conseil départemental, s'oriente vers une nouvelle activité : les promenades en baie. Pour cela une convention de partenariat lie l'association et le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand littoral picard dans le but d'assurer la mise en œuvre de l'activité culturelle à des fins touristiques et pédagogiques. Ce patrimoine maritime picard est l'un des fleurons de la Baie.

L'équipage

- Gilbert Gaffé, dit « Bébert » est le capitaine du Somme II. Ancien marin pêcheur pendant 30 ans, il s'est reconverti en prenant la barre de l'ancien baliseur. Il est aussi mécanicien et gère l'entretien du moteur d'origine, unique au monde.

- Michaël Lefèvre est matelot et guide ; Il assure l'accueil des passagers et commente les visites.

- Jean-Charles Fournier complète l'équipage à ses heures perdues. Matelot sur le baliseur puis maître d'équipage, c'est la mémoire du baliseur. « *Quand on a besoin de lui, il est là.* » confie la présidente de l'association.

Infos pratiques

Le Somme II navigue du 1er mars au 31 octobre.

Sur inscription : 06 70 65 95 44.

baliseursomme2@baiedesomme.fr.

Tarifs : 12 € et 8 € (enfant plus de 6 ans) pour une sortie d'une heure - 16 € et 10 € pour 1h30 - 20 € et 13 € (2h).



Paule Porquet, présidente de l'association Somme II, et Jean-Charles Fournier, ancien matelot du baliseur, devant la caméra.



Gilbert Gaffé et Michaël Lefèvre assurent les visites.

Monument préféré des français ?

Le *Somme II* a été sélectionné pour représenter la Picardie dans l'émission télévisée « *Le monument préféré des français* », animée par Stéphane Bern, sur France 2. Pour la réaliser un caméraman et un journaliste de la société de production, ont filmé le 18 juin dernier, l'ancien baliseur et les passionnés qui pilotent l'association. Sous la forme d'une carte postale de 4 minutes 30, le reportage devrait être diffusé avant les Journées du patrimoine, en septembre.

En raison du tragique accident survenu lors du reportage au Cap Ferret, la direction de France 2 a suspendu l'ensemble des tournages jusqu'au 23 juin. Néanmoins l'émission est maintenue. Sur les 21 monuments en lice vous avez donc la possibilité d'apporter votre soutien à l'ancien baliseur *Somme II* en votant sur le site : www.france2/monument.



Bateau emblématique de la Baie de Somme, l'ancien baliseur construit en 1950, a retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'association Somme II.



Vingt-deux élèves de 6ème du collège de la Baie de Somme ont participé au reportage télévisé.

Journée des peintres dans la rue et atelier pour les enfants

A l'initiative du service culturel la journée des peintres dans la rue s'est déroulée le dimanche 14 juin. Cette nouvelle édition a réuni onze participants d'horizons différents, croquant les paysages maritimes, les rues fleuries et les édifices.

Pour la première fois, la manifestation proposait un atelier de peinture dédié aux enfants, sur le parvis du tribunal de commerce.

En fin d'après-midi la population était invitée à voter pour la plus belle œuvre. C'est ainsi que le Prix du public a été décerné à l'Amiénois, Gérard Clausmann pour son aquarelle représentant l'entrée du port. Par ailleurs, une mention particulière a été attribuée à Lou Gaffet, la plus jeune concurrente, domiciliée à Saint-Valery-sur-Somme.

L'ensemble des tableaux peints ce jour-là sont exposés à l'office de tourisme jusqu'au 15 juillet.



Félicitations aux participants.

Kermesses et spectacles scolaires

Le 19 juin, les élèves de l'école Manessier-Corderies ont fêté la fin de l'année scolaire en beauté. Kermesse et spectacle étaient au programme : à cette occasion, parents et amis étaient venus nombreux au gymnase intercommunal, applaudir les enfants et le travail pédagogique de l'année en lien avec le Respect.

Le 26 juin, c'est l'école Notre Dame qui invitait les familles au spectacle présenté par les enfants puis à un barbecue géant.



Fête de la musique

En ville, sur les quais, au tribunal de commerce et sur la place des pilotes la fête de la musique a battu son plein le 21 juin. Après la Transbaie mythique, les promeneurs se sont imprégnés des rythmes endiablés de La brigade des tubes (notre photo). La chorale Mouette et Chansons, la batterie fanfare des pompiers et le groupe Oxford ont aussi apporté leur contribution au succès de la fête. La veille, des élèves de l'école de musique ont donné un petit concert.



Football Club Valericain Baie de Somme Sud

Félicitations à l'équipe B du Football Club (notre photo) qui finit 2ème du Championnat 3ème division. Elle accède ainsi à la 2ème division. Quand à l'équipe C elle monte en 4ème division et termine 2ème de son championnat. Tous nos encouragements au club sportif qui compte plus de deux cents licenciés.



Le programme complet de la Fête Nationale

Le 13 juillet : à 22h30, retraite aux flambeaux avec le concours de la batterie-fanfare des sapeurs pompiers de Saint-Valery. Distribution de lampions et torches au niveau des Tours Guillaume, point de départ.

Itinéraire : rue Jean de Bailleul, rue de Ponthieu, place Saint-Martin, rue du Puits Salé, avenue de la République, rue du Dr Léger, rue Jules Brûlé, quai du Romerel, place des Pilotes et dislocation. La population est invitée à participer à la retraite aux flambeaux.

Bal public avec l'orchestre By Night, place des Pilotes.

Le 14 juillet à Saint-Valery: à 11h15, départ de la mairie, dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis vin d'honneur à la mairie.

Vers 23h : grand feu d'artifice sur le port.

Le 14 juillet à Ribeuville

A 16 heures, pour marquer la rénovation de la traversée du hameau la batterie fanfare des sapeurs pompiers défilera du n° 598 route de Gamaches en direction de la salle des fêtes. Un vin d'honneur y sera servi.

Du 13 au 18 juillet

Création d'une sculpture monumentale sur la plage

En marge de l'exposition du Nombre d'Or sur le thème de « L'empreinte » à la chapelle Saint-Pierre, Elise Deraeve se lancera dans la réalisation d'une sculpture de 4 mètres de diamètre environ. L'atelier éphémère artistique, à ciel ouvert, sera posé sur le sable, entre les cabines de plage et la Buvette. Du 13 au 18 juillet le public pourra assister à la naissance d'une spirale en forme de coquillage.

Samedi 25 juillet (14h/16h)

Du kendo à la plage

Le Kidokan FEB organise une rencontre amicale avec le kenseikan, club de Gent (Belgique).